

### **Objectifs :**

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

### **Public concerné et prérequis :**

Etre titulaire de la carte professionnelle en cours de validité OU titulaire d'une autorisation préalable à demander au CNAPS avant la formation du MAC.

### **Qualification des intervenants :**

Titulaire du SSIAP 3

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Plus de 15 000m<sup>2</sup> de terrain pour les mises en pratique. 1 500 m<sup>2</sup> de locaux. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.

### **Durée, effectifs :**

34 heures.

12 stagiaires.

### **Programme :**

MODULE : Gestes élémentaires de premiers secours

### **Modalités d'évaluation des acquis :**

Questions orales ou écrites (QCM).

### **Sanction visée :**

Attestation de maintien des aptitudes et des compétences

### **Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

Institut Français de Sécurité – 23 rue Béranger 92100 Boulogne-Billancourt – SIRET 83128462500025  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11922234392 auprès du préfet de région Ile-de-France.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Autorisation du CNAPS sous le numéro FOR-092-2123-10-31-20240682010  
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

---

Feuille ou carnet

**Délais moyens pour accéder à la formation :**

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Toute personne en situation de handicap peut solliciter l'aménagement de la formation suivie, pour compenser son handicap, s'il fragilise le suivi de sa formation.

**Taux de réussite à la formation :**

100%

**Taux de satisfaction de la formation :**

100%

**Tarif :**

350,00 €